

Informations personnelles

Nom et prénom : REZGUI Kamel

Date et lieu de naissance : 27 novembre 1963 à Tunis

Nationalité : Tunisienne

Emploi : Enseignant - chercheur à Sup Com et avocat à la cour

Adresse : 10, Avenue Farhat Hached Ariana 2080 Tunis Tunisie

Tel. Mobile : 98 423 442

Tel. Fixe : 71 707 442

Email : kamel.rezgui@supcom.rnu.tn

Formation académique

1993 Diplôme des Etudes Approfondies en Droit, section droit public septembre 1993, Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.

1993 Diplôme du Cycle Supérieur de l'Ecole Nationale d'Administration de Tunis, avril 1993.

1988 Maîtrise en Droit, juin 1988, Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.

2002 Thèse de doctorat en cotutelle entre la Faculté de droit de Tunis et la Faculté de droit de Toulouse sur : « Le régime juridique de la consommation en ligne des œuvres protégées par le droit d'auteur » sous la direction des Professeurs Habib SLIM et Lucien RAPP : en cours.

Expérience professionnelle

Depuis 1999 - Enseignement en tant que permanent à l'Ecole supérieure des communications de Tunis depuis 1999 des modules suivants : droit public économique, droit des affaires, droit des télécommunications, droit de l'informatique, droit postal, droit du commerce électronique, droit de la sécurité des réseaux de communication électronique, droit

des contenus multimédia.

- Enseignement en tant que vacataire à la Faculté de Droit de Tunis depuis 2003 au Mastère spécialisé « Droit et technologies de l'information et de la communication » des modules suivants : Droit du commerce électronique, droit des télécommunications et droit de la sécurité des réseaux de communication électronique.
- Entre juillet 1999 et avril 2005, j'ai occupé à l'Ecole Supérieure des Communications de Tunis les fonctions de Directeur du Département d'économie, gestion, droit et humanités.
- Avocat à la Cour depuis Avril 1996: affaires courantes: affaires commerciales, civiles, contentieux de l'Etat et contentieux et conseils en matière de Droit des TIC. Entre 2006 et 2010 avocat et conseil de la chambre nationale patronale de l'UTICA des fournisseurs des services SVA, avocat et conseil de certaines entreprises de télécommunication.
- Membre de l'unité de recherche de la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis : « Droit et Gouvernance ».
- Ex - Membre de l'équipe de recherche Tuniso-française entre la Faculté de droit de Tunis et la Faculté de droit de Lille dans le cadre d'un projet C.M.C.U sur : « Le partenariat secteur public et secteur privé en tant que nouveau mode de régulation étatique».
- Ex - Membre de l'équipe de recherche Tuniso-française entre la Faculté de droit de Tunis et la Faculté de droit de Lille dans le cadre d'un projet C.M.C.U sur : « L'administration électronique et l'amélioration des prestations administratives ». Thème traité: « Administration électronique et relations de l'administration avec les citoyens».
- Ex - Membre de l'équipe de recherche de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis (I.R.M.C) : « L'Insertion des N.T.I.C aux pays du Maghreb ». Sujet traité : « L'accès aux activités de télécommunication entre monopole et liberté d'entreprise au

Maghreb ».

- Ex - Membre de l'équipe de recherche de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis (I.R.M.C) dans le projet : « Le Maghreb comme espace économique émergent».

Expérience relative aux noms de domaines

Expériences et travaux relatifs aux noms de domaines et aux droits de la propriété intellectuelle :

- Arbitre de l'Instance Nationale des Télécommunications en matière de règlement amiable des litiges relatifs aux noms de domaines, 2012.
- Contribution dans l'élaboration du projet de procédure de l'Instance Nationale des Télécommunications en matière de règlement par arbitrage des litiges relatifs aux noms de domaine, 2012.
- Thèse de doctorat en co-tutelle sur la protection du droit d'auteur sur internet entre la Faculté de droit de Tunis et la Faculté de droit de Toulouse. Intitulé : « Le régime juridique de la consommation en ligne des œuvres protégées par le droit d'auteur » sous la direction des Professeurs Habib SLIM et Lucien RAPP : soutenance fin 2012.
- Participation à l'équipe de recherche de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis (I.R.M.C) dans le projet : « Le Maghreb comme espace économique émergent». Sujet traité : « Propriété intellectuelle, transfert technologique et émergence économique dans les pays du Maghreb» une communication a été présentée à Tunis en Septembre 2007.

Expériences et travaux relatifs au droit des télécommunications :

2011

- Participation en tant que consultant dans l'équipe de SOFRECOM et du Centre des Etudes et de Recherche en Télécommunications (CERT Tunisie) au projet : Étude de faisabilité - réalisation et sécurisation du réseau de télécommunications haut débit à base de fibre optique dans les pays de

l'Union du Maghreb Arabe, Réalisation de la partie juridique de l'étude. 2011.

2010

- Communication à Lille France sur : « La convention de partenariat secteur public secteur privé en tant que montage contractuel adapté à l'économie numérique », Projet de recherche CMCU entre Faculté de droit de Tunis et Faculté de droit de Lille, décembre 2010.
- Communication à un colloque international organisé par la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis dans le cadre des journées maghrébines de droit sur « l'Etat et l'économie au Maghreb ». Intitulé de la présentation : « La libéralisation du secteur des télécommunications au Maghreb, Novembre 2010.
- Formation des cadres de la direction de régulation et de celle des affaires juridiques de Tunisiana (opérateur mobile privé tunisien) sur : « Les aspects juridiques et réglementaires des télécommunications en Tunisie », octobre – décembre 2010.

2009

- Participation en tant que consultant en droit des TIC dans l'équipe de DEVOTEAM – FICOM à la mission : « Élaboration d'un Plan Stratégique pour le Développement du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Tunisie ».
- Mission de formation au profit de cadres du régulateur camerounais sur les aspects réglementaires de l'homologation des équipements de télécommunication en Tunisie et au Cameroun, SM Technology, Tunis, Nov 2008.

2008

- Conception et animation d'un cours en ligne sur : « Le droit de l'informatique » avec l'Université Virtuelle de Tunisie dans le cadre du Mastère professionnel Logiciels libres
- Mission de conseil en mai - juin 2008 auprès du Ministère tunisien des

technologies de communication sur le projet du décret portant sur le dégroupage de la boucle locale, la co-localisation et l'utilisation commune des infrastructures et sur le projet le décret relatif aux conditions générales d'exploitation des réseaux publics des télécommunications et des réseaux d'accès.

- Communication à une journée d'étude organisée par la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis sur « Internet et vie privée ». Intitulé de la présentation : « La protection technique des données personnelles de l'internaute » Février 2008.
- Communication à un *workshop* organisé par l'Instance Nationale des Télécommunications de Tunisie sur la concurrence dans le secteur des télécommunications, Tunis, Avril 2008. Sujet : « Régulation de l'interconnexion des réseaux et Concurrence dans le secteur des télécommunications ».

2007

- Participation en tant que consultant dans l'équipe de Télécom Paris Tech (ancienne Telecom Paris), à un projet Banque Mondiale: « Assistance à l'Instance Nationale des Télécommunications de Tunisie dans la mise en place d'un modèle de calcul des coûts et tarifs des services d'interconnexion », volet traité: les aspects juridiques de ce modèle d'interconnexion.
- Participation à l'équipe de recherche de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis (I.R.M.C) : « Le Maghreb comme espace économique émergent ».Thème traité : «Propriété intellectuelle, transfert technologique et émergence économique dans les pays du Maghreb » Septembre 2007.

2006

- Participation en tant que formateur entre février et novembre 2006 à 4 sessions de formation des cadres de l'Instance Nationale des Télécommunications de Tunisie dans le cadre d'un projet Banque Mondiale. Thèmes traités :
 - Aspects juridiques de la régulation des télécommunications.

- Régime juridique de l'interconnexion des réseaux publics de télécommunication.
- Aspects juridiques de la concurrence dans le secteur des télécommunications.
- Le régime juridique relatif aux activités de services et de réseaux de télécommunication.

2005

- « Les relations de l'administration Tunisienne avec les citoyens dans la perspective de l'administration électronique », communication au Colloque international « TIC et qualité des prestations administratives », Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, le 10 et 11 novembre 2005. Article publié dans un ouvrage collectif.
- « Les échanges électroniques et la protection des données personnelles en droit Tunisien », communication à l'IRMC, Tunis, avril 2005.

2004

- « La liberté d'accès au secteur des télécommunications aux pays du Maghreb », communication à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Bordeaux, septembre 2004.

2003

- « Le nouveau paysage juridique et institutionnel issu du code Tunisien des télécommunications du 15 janvier 2001 ». Communication au Séminaire des élèves ingénieurs de l'école supérieure des communications de Tunis, avril 2003.

2002

- « Aspects juridiques de la sécurité des réseaux de télécommunication », communication à l'Institut Supérieur de la Magistrature, Tunis, mars 2002.

2001

- « Le nouveau régime juridique des télécommunications et l'introduction de l'U.M.T.S ». Session de formation Cabinet privé de formation, avril 2001.

**Depuis
2000**

- Encadrement de travaux de fin d'études dans les cycles de formation continue destinée aux cadres des opérateurs de télécommunication et dans deux mastères spécialisés : S.I.G.M.A (Système d'Information de Gestion et Management) de Sup. Com et celui de la Faculté de droit de Tunis: Droit et technologies de l'information et de la communication.

- Sujets de mémoire liés au Droit des T.I.C :
 - La réforme du secteur des télécommunications
 - La réforme du secteur postal
 - Le statut juridique de l'audiovisuel
 - La régulation des télécommunications en Tunisie
 - Le régime juridique des services de télécommunication à valeur ajoutée
 - Le régime juridique de l'interconnexion des réseaux publics de télécommunication
 - La gestion des noms de domaine
 - L'interconnexion des réseaux publics de télécommunication et le règlement des litiges y afférents.
 - La fourniture des services de télécommunications de type SMS
 - Le régime juridique de la dématérialisation des documents électroniques : cas de Tunisie Télécom.
 - Le régime juridique du paiement électronique
 - L'administration électronique et la protection des données personnelles
 - Le cadre juridique du dégroupage de la boucle locale en Tunisie.